

## Communiqué de presse



15 janvier 2008

### > Contact :

**Bruno MURET**

Responsable Communication  
60 rue auber  
94408 VITRY SUR SEINE  
FRANCE  
E-mail :  
bruno.muret@lecaoutchouc.com  
Tél : 01 49 60 57 92  
Fax : 01 45 21 03 50

## ELASTOPÔLE

### Signature du contrat de pôle

La signature du contrat de pôle de compétitivité « ELASTOPOLE » a eu lieu le lundi 7 janvier 2008, sous l'égide de Monsieur Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat chargé des entreprises et du commerce extérieur, dans les locaux de la Préfecture de la région Centre et du Loiret à Orléans.

Ce contrat est établi entre l'Etat, représenté par le Préfet de la région Centre, les collectivités territoriales (\*) des quatre régions du pôle (Centre, Auvergne, Pays de la Loire et Ile de France), et l'association « ELASTOPOLE » (\*\*), représentée par son président Didier FEGLY.

L'article 2 du contrat précise les objectifs et la stratégie du pôle à savoir le regroupement de toutes les ressources issues à la fois de l'industrie, de la recherche et de la formation afin d'être créateur d'emplois à valeur ajoutée et de connaissance.

La stratégie de croissance du pôle s'articule autour de trois axes complémentaires :

- faire émerger un pôle national à résonance internationale,
- être un acteur majeur du développement territorial en mobilisant les industriels de la filière et l'ensemble des acteurs amont-aval, en particulier dans le domaine des transports automobile, aéronautique, naval et ferroviaire, dans le domaine du bâtiment et celui de la santé,
- favoriser le renouvellement de l'offre en développant des partenariats entre les grandes entreprises et les PME/TPE, et en initiant des projets fédérateurs réunissant entreprises, laboratoires publics et privés et structures de formation.

Le pôle de compétitivité s'appuie sur cinq domaines d'activités qui vont de la conception à la commercialisation des produits finaux :

- matériaux polymères (caoutchoucs naturel et synthétiques, alliages avec des plastomères),
- conception de produits et formulation de mélange avec la prise en compte du règlement REACH (conception optimisée, performances des mélanges...),
- énergie (recherche d'efficacité énergétique),
- environnement (éco-conception, recyclage et valorisation des produits et des matériaux),
- procédés de fabrication (modélisation et simulation ; innovation process et systèmes de production – avec ou sans vulcanisation).

ELASTOPOLE souhaite enfin rechercher toutes les synergies envisageables avec les autres pôles travaillant sur des thématiques proches en particulier les pôles « plastomères » et « mécaniques ».

*(\*) 18 collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux, communes, agglomérations, communautés de communes), et 3 chambres consulaires.*

*(\*\*) Elastopôle regroupe début janvier 2008, 60 entreprises, laboratoires de recherches ou structures de formation.*

### **Annexe : mise en place d'Elastopôle**

- *5 juillet 2007 : labellisation par le CIIACT du projet ELASTOPOLE porté par le SNCP (Syndicat national du caoutchouc et des polymères)*
- *12 septembre 2007 : assemblée générale constitutive à Orléans – Election d'un conseil d'administration et d'un président en la personne de Didier FEGLY, président de la société SACRED.*
- *26 septembre 2007 : nomination du bureau du conseil d'administration et des vice-présidents :*
  - *collège transformateurs : Patrick ROUYRRE – Hutchinson*
  - *collège recherche et formation : Gérald GUILLAUMET Pôle universitaire Centre Val de Loire*
  - *collège fournisseurs et utilisateurs : Fazilet CINARALP European tyre and rubber manufacturers' association.*